Relevé de décisions – Conseil Municipal du 1er Juillet 2019



NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SÉANCE : 14

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Rudi LECAT

<u>PRESENTS</u>: Mmes Dominique CABROL, Fabienne BARRIS, Fabienne DECORET, Jeanne GERONDEAU, MM Stéphane GUSMEROLI, Olivier JEANTET, Maurice GONNARD, Christian MAFFRE, Pascal BERTRAND, Eric DAVIAUD, Rudi LECAT, Jean-Paul PLAISANTIN.

ABSENTS EXCUSÉS ET DEPÔTS DE POUVOIRS:

ABSENTS: Marion BONNERAT, Margaux SOYEUX

Début du Conseil à 20H30

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 3 Juin 2019

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 Juin 2019 est approuvé

Votants: 11 Résultat du vote: Pour: Unanimité

Arrivée de Jeanne GERONDEAU

2. Cimetières communaux : Présentation du règlement et validation des durées et tarifs des concessions

Après avoir pris connaissance du nouveau règlement du cimetière, le conseil municipal valide les durées et tarifs des concessions :

Désignation	Tarif
Concession de terrain (durée 15 ans)	100 € / m²
Concession de terrain (durée 30 ans)	200 € / m²
Case columbarium (durée 15 ans)	150 €
Case columbarium (durée 30 ans)	300 €

Votants : 12 Résultat du vote : Pour : Unanimité

3. Modification du tableau des emplois au service scolaire suite à la réorganisation de la semaine scolaire sur 4 jours

En raison du retour à la semaine scolaire sur 4 jours, le Conseil municipal décide de modifier les postes du service école à compter du 1^{er} septembre comme ci-dessous :

Filière	Grade créé	Nb heures hebdo	Date	Grade supprimé	Nb heures hebdo.
Sociale	ATSEM	33 H 13	01/09/2019	ATSEM	35 H 00
Sociale	ATSEM	33 H 13	01/09/2019	ATSEM	35 H 00
Animation	Adjoint d'animation	32 H 30	01/09/2019	Adjoint d'animation	35 H 00
Animation	Adjoint d'animation	18 H 00	01/09/2019	Adjoint d'animation	20 H 20
Animation	Adjoint d'animation	17 h 15	01/09/2019	Adjoint d'animation	21 H 40

Votants: 12 Résultat du vote: Pour: Unanimité

4. Composition de l'organe délibérant de la communauté de communes Cœur de Chartreuse

Le Conseil Municipal approuve la répartition des sièges de conseillers communautaires telle que proposée ci-dessous et applicable pour la prochaine mandature :

Communes	Population municipale	Règle de droit commun	Proposition Conseil
Saint-Laurent-du-Pont	4540	8	8
Miribel-les-Echelles	1720	3	3
Entre-deux-Guiers	1709	3	3
Saint-Joseph-de-Rivière	1217	2	3
Les Echelles	1214	2	3
Saint-Thibaud-de-Couz	1046	2	2
Saint-Pierre-de-Chartreuse	1041	2	2
Saint-Christophe-sur-Guiers	848	1	2
Entremont-le-Vieux	651	1	2
Saint-Pierre-d' Entremont 38	564	1	1
Saint-Christophe-la-Grotte	530	1	1
La Bauche	507	1	1
Saint-Pierre-d' Entremont 73	441	1	1
Saint-Pierre-de-Genebroz	340	1	1
Saint-Jean-de-Couz	286	1	1
Saint-Franc	167	1	1
Corbel	159	1	1

16 980	32	36
--------	----	----

Votants: 12 Résultat du vote: Pour: Unanimité

5. Remise en état et revalorisation de l'espace loisirs de La Diat : Délibération rectificative de la délibération du 6 mai 2019

Le conseil municipal valide le plan de financement modifié de l'opération :

Postes	Dépenses	Financement				
	Montant H.T.	DETR (Etat)	CPAI (Départe- ment Isère)	Bonus Ruralité (Région Auvergne Rhône- Alpes)	Autofi- nancement (Com-mune)	
Etude de positionnement touristique	25 000.00 €		80 %		20 %	
Revalorisation de la piscine :						
Réfection du bassin de la piscine	34 670.00 €	25 %		50 %	25 %	
Réfection des goulottes de débordement	12 880.00 €	25 %	50 %		25 %	
Bâche de protection isotherme	13 435.00 €	25 %	50 %		25 %	
Sécurisation des casiers	8 843.00 €	25 %	50 %		25 %	
Remplacement de la clôture d'enceinte	19 026.00 €	25 %	50 %		25 %	
Aménagement des équipements sportifs et de loisirs :						
Rénovation du gazon synthétique du terrain multisports	1 990.00 €	25 %		50 %	25 %	
Réfection du court de tennis	6 346.00 €	25 %		50 %	25 %	
Clôture d'enceinte du court de tennis	5 300.00 €	25 %		50 %	25 %	
Signalétique / Communication	2 000.00 €	25 %	50 %		25 %	
TOTAL	129 490.00 €	25 780.00 €	48 092.00 €	24 153.00 €	31 465.00 €	

Votants: 12 Résultat du vote: Pour: Unanimité

6. Route du col du Coq – Avenant à la convention de mandat avec le SIAGA

Le conseil municipal valide l'avenant n° 1 à la convention de mandat avec le SIAGA et autorise le Maire à le signer.

Votants: 12 Résultat du vote: Pour: Unanimité

7. Décision modificative n° 2 du budget principal

Le Conseil municipal valide la décision modificative n° 2 du budget principal :

Désignation	Budget avant	Diminution	Augmentation	Budget après
	DM			DM
Dépenses d'investissement				
21 - Immobilisations corporelles	809 308,00 €	198 072,00 €		611 236,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00€		271 600,00 €	271 600,00 €
Total des chapitres de dépenses	809 308,00 €	198 072,00 €	271 600,00 €	882 836,00 €
d'investissement mouvementés par la DM				
Recettes d'investissement				
021 Virement de la section de fonct	402 329,00 €		73 528,00 €	475 857,00 €
Total des chapitres de recettes	402 329,00 €	0,00€	73 528,00 €	475 857,00 €
d'investissement mouvementés par la DM				
Dépenses de fonctionnement				
022 Dépenses imprévues de fonct	54 574,00 €		53 372,00 €	107 946,00 €
023 Virement à la section d'invest	402 329,00 €		73 528,00 €	475 857,00 €
Total des chapitres de dépenses de	456 903,00 €	0,00€	126 900,00 €	583 803,00 €
fonctionnement mouvementés par la DM				
Recettes de fonctionnement				
77 Produits exceptionnels	0,00€		126 900,00 €	126 900,00 €
Total des chapitres de recettes de	0,00 €	0,00€	126 900,00 €	126 900,00 €
fonctionnement mouvementés par la DM				

Votants: 12 Résultat du vote: Pour: Unanimité

La séance est levée à 21 H 50

A l'issue de la séance, il a ensuite été procédé au tirage au sort des jurés d'assise pour la session 2020, pour les communes de St Christophe sur Guiers, St Pierre d'Entremont (Isère) et St Pierre de Chartreuse.